



- LEGENDE
- Limite de zone
 - Espace boisé classé (surfactive)
 - Emplacement réservé
 - Espace vert protégé (L151-23 du code de l'urbanisme)
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Elément de paysage à protéger (L151-23 du code de l'urbanisme)
 - Espace Boisé Classé (linéaire)
 - Cadastre
 - parcelles
 - batiments

Département de l'ARIEGE
COMMUNE DE

TARASCON-SUR-ARIEGE

P L U

PLAN LOCAL D'URBANISME
MISE EN COMPATIBILITE 2022

REGELEMENT

4.2

échelle : 1:5000

Réalisé par : **Alterneo**
2 Avenue Mouchet (Barradi)
13 370 Venelles
Rédacteur : ACR
Approbateur : BEP